CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES — RÉF. CA-CCP03

Bloc du titre professionnel Comptable assistant

Participer aux opérations comptables de fin **d'exercice**

Le certificat de compétences professionnelles « Participer aux opérations comptables de fin d'exercice », un bloc du titre professionnel Comptable assistant, certifié seul et acquis durablement.

DURÉE	FORMATS	TARIF	RECONNAISSANCE
70 h	**2 formats**	**1 200 €**	**RNCP37121**
selon le format	Présentiel à Nice · Mixte	net de taxe	CCP du titre Comptable assistant

L'OBJECTIF

Acquérir les compétences du bloc RNCP37121BC03 du titre professionnel Comptable assistant et les faire certifier par le ministère du Travail, en vue d'un emploi ou d'un parcours vers le titre complet.

POUR QUI

Salariés, demandeurs d'emploi et personnes en reconversion qui veulent faire reconnaître une partie du métier, ou préparer le titre par étapes.

VOUS SEREZ CAPABLE DE

- ✓ Être capable de traiter les immobilisations et les valeurs mobilières de placement.
- ✓ Être capable de traiter les stocks, créances et dettes d'exploitation.
- ✓ Être capable de traiter les emprunts et l'affectation du résultat.

LE PROGRAMME

01 Traiter les immobilisations et les valeurs mobilières de placement

- Acquisitions et cessions
- Amortissements et dépréciations
- Valeurs mobilières de placement

02 Traiter les stocks, créances et dettes d'exploitation

- Variations de stocks
- Créances douteuses et provisions
- Charges et produits à rattacher à l'exercice

03 Traiter les emprunts et l'affectation du résultat

- Tableau d'emprunt et écritures
- Affectation du résultat
- Préparation des documents de synthèse

FORMATS, DURÉES ET TARIFS

FORMAT	DURÉE ET RYTHME	SESSIONS	TARIF
En présentiel à Nice	70 h en formation · 70 h en entreprise · 7 h d'examen	Dates d'entrée selon la demande : nous contacter	**1 200 € net de taxe**
Mixte : centre et distance	70 h en formation · 70 h en entreprise · 7 h d'examen	Dates d'entrée selon la demande : nous contacter	**1 200 € net de taxe**

PRÉREQUIS

Aucun diplôme n'est exigé pour se présenter au titre. Bonne maîtrise du français écrit et oral, des calculs de base et des outils numériques courants. Un entretien et un positionnement à l'entrée vérifient les prérequis et adaptent le parcours.

MÉTHODES ET MOYENS

Pédagogie pratique, centrée sur les situations professionnelles rencontrées dans les petites structures.

Supports de cours et ressources professionnelles, études de cas, dossiers d'entreprise simulés, mises en situation professionnelles et entraînements à l'épreuve finale.

Outils : Pack Office, logiciel comptable (EBP, Pennylane), ressources comptables, fiscales et sociales à jour.

ÉVALUATION

Évaluations régulières qui préparent aux épreuves : exercices pratiques, études de cas, QCM, travaux sur outils bureautiques et sur logiciel comptable, examens blancs.

Le CCP est délivré à l'issue d'une session de validation devant un jury de professionnels.

CERTIFICATION

Mise en situation professionnelle (1 h 30) et entretien technique (15 min), soit 1 h 45.

Certificateur : Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

SUIVI

Un référent pédagogique suit votre parcours, avec des formateurs spécialisés par activité type.

Suivi individualisé de la progression, accompagnement à la constitution du dossier professionnel, préparation à l'entretien technique et à l'entretien final.

Assiduité suivie par feuilles d'émargement ; livret de suivi.

ACCÈS ET DÉLAIS

Les dates de session varient selon la demande : contactez-nous pour connaître les prochaines entrées.

Admission sur dossier de candidature, entretien de motivation ou de positionnement et analyse du parcours, avec, le cas échéant, des tests (français, calcul, logique ou bureautique).

Nous traitons votre dossier dans un délai de 8 jours à compter de votre demande.

FINANCEMENTS

Financements possibles : compte personnel de formation (CPF), OPCO des entreprises, France Travail, FAF des travailleurs indépendants, Transitions Pro.

Contactez-nous pour étudier le financement adapté à votre situation.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie chaque demande et met en place avec vous un accompagnement adapté à votre parcours.

Pour en bénéficier, contactez notre référent handicap dès votre demande d'information ou d'inscription, par e-mail à a.mesbah@ecosup.fr.

Participer aux opérations comptables de fin d'exercice vous intéresse ?
Un conseiller vous répond sous 8 jours et étudie votre financement. Référence à indiquer : CA-CCP03.

contact@ecosup.fr
04 93 55 20 59